



Le Pôle Régional pour l'Innovation dans les Métiers de la formation et de l'orientation (PRIM'), mission confiée au C2R Bourgogne, organise sa 3ème *journée d'études PRIM'* sur le thème de :

L'entreprise développante

Le mercredi 22 janvier 2014

De 9h à 17h – à l'IRTESS, 2 rue Professeur MARION– Dijon

En présence de Madame Fadila KHATTABI, vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Journée d'études PRIM'

L'entreprise développante

Mercredi 22 janvier 2014, de 9h à 17h

à l'IRTESS, 2 rue Professeur MARION– Dijon

Depuis plus trois ans maintenant, le C2R, dans le cadre du Pôle Régional d'Innovation dans les Métiers de la formation et de l'orientation (PRIM') s'applique à rassembler les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'économie du territoire bourguignon pour réfléchir aux différents moyens et usages du développement des compétences.

Différentes approches par les compétences ont montré que l'accompagnement des compétences varie selon les utilisateurs et la finalité du développement des compétences.

Une première approche est celle où l'implication des entreprises a été identifiée dans l'accompagnement des salariés aux développements de compétences dans un objectif d'adaptation du poste travail pour répondre aux besoins uniques et performance de l'entreprise.

La deuxième approche est celle où certaines entreprises s'appuient sur l'autonomie et la responsabilité, le partage des savoirs et l'engagement des salariés. Si ce type d'organisation permet le développement humain à travers l'activité professionnelle, il se limite aux frontières du travail, d'où le terme d'« organisation apprenante ».

Une troisième approche porte sur un style de fonctionnement où les dimensions sociales, durables et responsables sont prégnantes.

L'intelligence collective et partagée repose sur l'ensemble des parties prenantes dans et autour de l'organisation.

C'est une « organisation développante » car elle prend en compte autant le développement professionnel que le développement personnel, sans oublier les aspects socioéconomiques du territoire dans lequel elle est implantée.

C'est avec cette troisième approche que seront explorés les conditions à réunir, les freins et les leviers de l'entreprise développante, autour de témoignages et d'échanges de chefs d'entreprises, de salariés et d'acteurs de l'emploi et de la formation.

Cette troisième journée est le fruit des réflexions et des échanges menés tout au long de l'année 2013 par le groupe de travail composé, à ce jour, d'OPCA, d'organismes de formation et de consultants, de partenaires sociaux, de la chambre consulaire, du Conseil régional de Bourgogne, d'entreprises, de salariés....

PROGRAMME PROVISOIRE

Journée d'études PRIM'

L'entreprise développante

8h30-9h : Accueil des participants

9h15 Ouverture par MME FADILA KHATTABI, vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

9h35-9h45 **Présentation** des objectifs de PRIM, déroulé de la journée et des ateliers

9h45-10h45 **Présentation** des travaux 2013 du groupe de travail par Francis MINET
Responsable pédagogique Master Conseil en organisation et Conduite du changement, le Cnam Paris, Consultant DIDACTION CONSEIL.

Témoignages d'expériences :

- 1 Entreprise qui accompagne le développement des parcours de ses salariés
- 1 salarié ayant bénéficié d'un accompagnement de parcours par son entreprise

10h45-12h15

Ateliers de réflexions

Atelier 1 : Les outils de l'entreprise développante

Atelier 2 : Le profil de l'entreprise développante

Atelier 3 : Le profil du salarié de l'entreprise développante

Atelier 4 : L'environnement, les points d'appui de l'entreprise développante

12h15 -13h45 : Pause déjeuner

14h00-15h30 **Retour** sur les ateliers, échanges et débats avec les invités : Elodie SALIN, FAF TT, un représentant de l'APEC (sous réserve) et les participants.

15h30 -15h45 : Pause

15h45-16h30 **Synthèse** par Francis MINET

16h30-17h Clôture de la journée par MME FADILA KHATTABI, vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Journée d'études PRIM' : L'entreprise développante.

Cliquez ici → [Inscrivez-vous](#) avant le 15 janvier 2014

Les ateliers : Inscription à un seul atelier

Thématiques	Domaine/Sujet	Questions
Atelier 1 : Les outils de l'entreprise développante	➤ Outils et méthodes de management pour l'entreprise développante	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Y a-t-il des outils ou des méthodes de management caractéristiques de l'entreprise développante ? ⇒ Au contraire, y en a-t-il qui s'opposent à ce que l'entreprise devienne développante ?
	➤ Outils et méthodes de gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Quelles sont les caractéristiques de la politique RH de l'entreprise développante ? ⇒ Dans l'entreprise développante, quels sont les outils et démarches RH favorisant l'« agentivité » ?
Atelier 2 : Le profil de l'entreprise développante	➤ Caractéristiques de l'entreprise développante	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Y a-t-il des caractéristiques particulières de l'entreprise développante (taille, secteur d'activité, structure, etc.) ? ⇒ À quelles règles ou contraintes, s'il y a lieu, l'entreprise développante doit-elle obéir ?
	➤ Gouvernance et stratégie de l'entreprise développante	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sur quels principes ou règles la gouvernance de l'entreprise apprenante repose-t-elle ? ⇒ Quels sont les modes d'élaboration stratégique de l'entreprise développante ?
Atelier 3 : Le profil du salarié de l'entreprise développante	➤ Caractéristiques dominantes du salarié « développant »	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Y a-t-il des caractéristiques personnelles déterminantes pour le salarié ? ⇒ Quelles relations de travail pour favoriser l'agentivité de chaque salarié ?
	➤ Compétences et moyens du salarié « développant »	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Quels sont les éléments de compétence que doit posséder ou développer le salarié « développant » ? ⇒ Sur quelles dimensions le salarié « développant » doit-il investir en priorité ?
Atelier 4 : L'environnement, les points d'appui de l'entreprise développante	➤ Du territoire apprenant au territoire développant	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Quelle stratégie doit être développée pour rendre le territoire développant ? ⇒ Quel fonctionnement collectif les entreprises peuvent-elles mettre en place pour devenir développantes ?
	➤ Capacités d'action du territoire pour favoriser l'entreprise développante	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Comment la capacité de formation du territoire doit-elle être orientée ? ⇒ En dehors de l'appareil de formation, quels sont les moyens à prévoir ?

Pour toute question, merci de contacter Christine BAZIN, C2R au 03 80 54 14 19 ; cba@c2r-bourgogne.org

Comment s'y rendre :

Plan - IRTESS, 2 rue Professeur MARION– Dijon

- ◆ en tram : Ligne T 1 (arrêt CHU) puis **Suivre indications Centre GF Leclerc : l'IRTESS est juste en face (grilles bleues).**
- ◆ en bus : Liane 3 (Epirey-Cap Nord) ou Corol (Fontaine d'Ouche-Marmuzots) -même arrêt : Fac de médecine.
- ◆ En voiture : Parking du campus universitaire (pas de parking à l'IrteSS)

